



Saintonge Aunis Randonnées

31 rue du cormier 17100 Saintes Tel : 05 46 90 16 01 – 06 87 23 50 13

Mail: sarandonnées@gmail.com site web : <https://saintonge-aunis-randonnées.fr>

Procès verbal du conseil d'administration

Date 4 juin 2024	Présidente : Danielle STRICH	Secrétaire : Sylviane BLIN
Membres du conseil d'administration : Daniel ARTAUD, Colette BERTIN, Sylviane BLIN, Françoise BOURIAUD, Roger CANTINIAU, Babeth CERF, Philippe CHESNEL, Robert EMERY, Marylène GIRARD, Alain MILLET, Marianne PEREZ, Jean Luc LAVOIX, Anne RIMASSON, Danièle STRICH, Jacqueline VIAUD		
Absents Marianne PEREZ	Excusés Roger CANTINIAU pouvoir à Jean Luc LAVOIX Elisabeth CERF pouvoir à Sylviane BLIN Françoise BOURIAUD, Philippe CHESNEL	

Invité : Guy NEAULEAU

Début de séance à 16h25

1 Le site internet

Guy NEAULEAU, administrateur du site internet de la SAR, nous présente la problématique du site.

Mr CHARRIOT, informaticien développeur, assure la maintenance du site de la SAR depuis sa création en 2016.

Mr CHARRIOT nous informe en mai qu'il prend sa retraite au 1er juin et ne propose pas de remplacement.

Les prix du marché :

Une journée pour un informaticien développeur s'élève de 800€ à 1200€

Création d'un site vitrine : 0 à 500€

Création d'un site professionnel avec 2 espaces(public et adhérents comme celui de la SAR : 5000€ à 15000€ , somme non envisageable pour la SAR.

Guy NEAULEAU a contacté 2 repreneurs dans ses relations personnelles.

Il paraît difficile de trouver un informaticien acceptant de conserver le site actuel de la SAR et d'en assurer la maintenance .

Jean Luc LAVOIX précise qu'il serait intéressant de pouvoir transférer les données du site actuel sur le prochain site.

Il faudrait créer un groupe de travail de 2 à 5 personnes pour établir un budget, définir les objectifs, créer un cahier des charges puis effectuer des devis.

Ce groupe se réunirait à partir de septembre et si possible pourrait rendre compte de leur travail pour le prochain CA du 15 Octobre.

Le groupe est constitué de Danièle STRICH, Roger CANTINIAU, Jean LUC LAVOIX, Daniel ARTAUD, Sylviane BLIN.

2 Ateliers informatiques

Pour cette formation, il faudrait déterminer les objectifs, le contenu, le calendrier, les intervenants, les participants, le budget. Guy NEAULEAU nous fera parvenir le formulaire qu'il a préparé.

3 Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 12 mars

Le PV est adopté à l'unanimité.

4 Résultats du vote de l'article 19

13 votants, 1 contre, 1 abstention, 11 pour.

L'ajout de l'article 19 est adopté.

Des discussions autour de l'article 19 et de la tenue des randonneurs sont engagées. Le règlement intérieur et les statuts seront mis à l'ordre du jour et réactualisés lors du prochain CA du 15 Octobre.

5 Etoil'clown

5.1 Tracé de la randonnée

Alain Millet a tracé un nouveau parcours qui a été repéré par un petit groupe le 2 juin.

Le tracé nécessite un réajustement au niveau de la voie privée près du château de Crazannes et également au niveau des bord de Charente. Alain Millet a effectué les modifications et la nouvelle boucle fait 8km.

La randonnée débutera au Pré Valade de Port d'Envaux par groupe d'une vingtaine de personnes accompagnées de 2 animateurs.

Alain Millet fera un exposé sur le patrimoine de la randonnée: voie ferrée, port, châteaux etc..

Alain Millet propose de nommer la randonnée « ronde des pierreux ». Cette proposition est adoptée par les administrateurs.

5.2 Paiement par Hello asso

Le paiement par Hello asso débutera le 1er septembre.

La participation sera de 5€ minimum.

Les dons à Hello asso sont facultatifs. Pour la SAR, les dons ne sont pas autorisés.

5.3 Communication

5.3.1 Le flyer

Quelques modifications sont envisagées : le kilométrage, le lieu de départ , le nom de la randonnée au niveau du règlement.

500 flyers vont être imprimés via le service de reprographie de la mairie de Saintes. Il faudra se renseigner de la date de dépôt pour obtenir les flyers début septembre.

5.3.2 Les revues et magazine

Des articles paraîtront dans Rando 17 sur le site du CDRP, Vidici, le p'tit mag.

5.3.3 Les radios

10 annonces seront diffusées sur Radio Demoiselle et une annonce sur France Bleue La Rochelle.

5.3.4 site

Un article sera diffusé sur le site « Les Ragondins ».

6 Adhésion

6.1 Cotisation FFRandonnée 2024/2025

Pour la saison 2024/2025 la licence IRA est de 30,85€ et la licence FRA de 61,50€.

6.2 Contribution additionnelle régionale

La contribution additionnelle régionale est de 0,53€ pour la saison 2024/2025.

6.3 Contribution exceptionnelle SAR

Afin d'arrondir le total de la cotisation de l'adhésion 2024/2025, une contribution exceptionnelle de la SAR de 0,12€ par adhérent est proposée. Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité. La contribution exceptionnelle sera effective dès septembre.

6.4 Lettre d'informations adhésion

Le point de départ de la randonnée Etoil'clown est à modifier. Le document est signé par la présidente. Les consignes médicales n'ont pas été délivrées par la FFRandonnée. La diffusion de ces éléments est prévue en juin.

6.5 Les pass

Robert EMERY, trésorier, suggère que les personnes prenant un pass à la SAR paie une contribution à la SAR et propose la tarification suivante :

Durée Pass	Cotisation FFRandonnée	Contribution SAR	Total
1 jour	2,50 €	0,50 €	3,00 €
1 semaine	4,00 €	1,00 €	5,00 €
1 mois	8,00 €	2,00 €	10,00 €

Cette proposition est soumise au vote et adoptée .

Résultat du vote : Contre:0 Pour : 9 Abstention:4

7 Village des associations

Le village des associations aura lieu les 31 Août et 1er Septembre. Danièle STRICH se charge des formalités au niveau de la mairie.

7.1 Présentation de la SAR

Le kilométrage de la petite marche est à réajuster.

7.2 Le planning

Horaire	31/08/24	Dimanche 1er Septembre
10h-13h	Danièle STRICH Christian STRICH	Alain Millet Colette BERTIN
13h-15h30	Jacqueline VIAUD	Sylviane BLIN
15H30- 18h	Anne RIMASSON	Marylène GIRARD

8 Bilan du voyage de Dordogne

Le prix de revient du voyage de Dordogne par adhérent en chambre double est de 613€ et en chambre particulière de 713€.

Actuellement, le voyage de la Dordogne dégage un excédent de 1008,80€. Cependant des remboursements sont à effectuer auprès de 2 adhérents n'ayant pas pu participer au voyage. Après remboursement, l'excédent devrait être de 400 € environ.

9 Partenariats

9.1 Groupama

Groupama, partenaire de la FFRandonnée, a contacté Danièle STRICH.

Il propose d'intervenir au niveau de l'assemblée générale et de participer aux lots de la tombola et aux frais du goûter de la randonnée Etoil'clown à hauteur de 50 à 100€.

9.2 Intersport

Le partenariat est possible si le club fait un achat global pour ouvrir un compte et ainsi bénéficier de chèquiers partenaire de réduction. Le club doit renouveler un achat global tous les ans. Ce partenariat n'est pas adapté à la SAR.

10 Oriflamme

La FFRandonnée ne présente plus d'offre d'achat d'oriflamme.
Le budget est environ de 200€. Des devis de sérigraphie sont en cours.

11 Matériel SAR

Un destructeur de document appartenant à la SAR est disponible . Il sera remis à Robert EMERY.
L'ancien ordinateur de l'ex présidente est obsolète et n'a plus de valeur marchande. Elisabeth CERF peut conserver l'ordinateur.

12 Questions diverses

Une demande de subvention auprès de la mairie est envisagée.

Fin de la séance à 19h50.

Danielle STRICH
Présidente



Sylviane BLIN
Secrétaire

